

Agréée par la Préfecture du Gard : SAP 775915341

TARIFS

Nos prestations sont facturées à l'heure pour les services à domicile, à la journée pour le service d'accueil de jour. Un devis gratuit sera établi.

AVANTAGES FISCAUX

Conformément à la législation, certaines de nos prestations font l'objet d'une déduction fiscale pour les foyers imposables ou d'un crédit d'impôt pour les actifs non imposables.

PRESTATIONS SANS PRISE EN CHARGE

Entretien

Ménage courant, entretien du linge, repassage, couture...

Semaine	20.50€
Dim et jours fériés	25.62€

Vie quotidienne

Préparation des repas, prise des repas, aide à la toilette non médicalisée, courses, livraison courses...

Semaine	20.50€
Dim et jours fériés	25.62€

Boîtier clés

Pour faciliter l'accès au logement en cas de mobilité réduite et pour limiter le nombre de jeux en circulation

Installation (main d'œuvre et matériel)	65€
---	------------

Téléassistance (possibilité de prise en charge)

Pour vous sécuriser et sécuriser votre entourage

Frais de dossier	20€
Abonnement mensuel	21€

TARIFS FACTURES AUX FINANCEURS EN CAS DE PRISE EN CHARGE SELON LES BAREMES DEPARTEMENTAUX OU NATIONAUX

Caisses de retraite

Semaine	19.40€
Dim et jours fériés	22.20€

Mutuelles

Semaine	20.50€
Dim et jours fériés	25.62€

APA

Semaine	20.50€
Dim et jours fériés	20.50€

PCH

Semaine	19.50€
Dim et jours fériés	19.50€

Aide ménagère famille (AMF – FE/AMF – PMI)

Semaine	19.40€
---------------	---------------

Aide ménagère famille CAF

Semaine	18.45€
---------------	---------------

■ ACCUEIL DE JOUR

Tarif journée avec transport **27.82€***

Tarif journée sans transport **13.83€**

*Soit **13.99€** le transport aller/retour

Tarif dépendance déterminé selon le GIR :

- GIR 1/2 : 24.37€
- GIR 3/4 : 15.46€
- GIR 5/6 : 6.56€

L'ARS prend en charge une partie de l'accueil sous forme de subvention de fonctionnement à la structure à hauteur d'environ **43€** par jour et par personne.

Il reste à votre charge le tarif journée + tarif dépendance. Le tarif dépendance pourra vous être remboursé ultérieurement par le Conseil Général sous condition de prise en charge dans le plan d'aide personnalisé à l'autonomie.

- GIR 1/2 : 24.37€ + 27.82€ = **52.19€**
- GIR 3/4 : 15.46€ + 27.82€ = **43.28€**
- GIR 5/6 : 6.56€ + 27.82€ = **34,38€**